



Évaluation des effets de l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde

FAITS SAILLANTS

INTRODUCTION

L'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde (ALS) se caractérise par une augmentation significative du temps d'apprentissage de cette matière et par la concentration de ce temps dans une même année scolaire (l'équivalent de près d'une demi-année scolaire ou 369 heures), en 5^e ou en 6^e année du primaire. Il vise à développer chez l'élève plus d'aisance à s'exprimer en anglais et une meilleure compréhension de la langue. L'enseignement intensif de ALS implique une réorganisation de l'enseignement des autres matières (français, langue d'enseignement, mathématique, univers social, science et technologie, etc.), parce que le temps alloué à celles-ci s'en trouve réduit.

En 2017-2018, dans le réseau public, 14 390 élèves ont reçu un enseignement intensif de l'ALS au 3^e cycle du primaire. Parmi ces élèves, 87,2 % étaient en 6^e année (12 545) et 12,8 %, en 5^e année (1 845). En 2017-2018, les jeunes de 6^e année qui recevaient l'enseignement intensif de l'ALS représentaient 18,3 % des élèves de 6^e année dans l'ensemble des écoles publiques francophones du Québec. Les jeunes de 5^e année qui le recevaient représentaient, pour leur part, 2,5 % des élèves de 5^e année dans l'ensemble des écoles publiques francophones. Dans le réseau privé, 508 élèves de 6^e année, répartis dans 6 écoles francophones, ont reçu l'enseignement intensif de l'ALS en 2017-2018. Ils représentaient 10,5 % des élèves de 6^e année dans l'ensemble des écoles privées francophones du Québec. La majorité des écoles qui dispensent l'enseignement intensif de l'ALS l'offrent à tous leurs élèves sans faire de sélection.

Au secondaire, un programme enrichi d'ALS a été conçu pour les élèves qui ont ce qu'il faut pour aller au-delà des apprentissages proposés par le programme de base. Ce programme s'adresse notamment aux élèves qui ont terminé avec succès un programme d'anglais intensif au primaire.

MÉTHODOLOGIE

L'évaluation s'est déroulée en deux phases. Lors de la phase I, trois cohortes d'élèves de 6^e année ont été évaluées (2014 à 2016). Ces cohortes étaient chacune constituées d'environ 1 000 élèves de 6^e année recevant l'enseignement intensif de l'ALS et d'environ 1 000 élèves de 6^e année recevant l'enseignement ordinaire de l'ALS. Les effets de l'enseignement intensif de l'ALS sur les apprentissages des élèves ont été mesurés dans trois matières, par le moyen d'épreuves ministérielles : anglais, langue seconde (interaction orale et écriture), français, langue d'enseignement (écriture), et mathématique. De plus, les élèves ont rempli un questionnaire de perceptions concernant la langue anglaise.

Lors de la phase II de l'évaluation, ces trois cohortes d'élèves ont été suivies deux ans plus tard, lorsqu'elles se trouvaient en 2^e secondaire (2016 à 2018). Leurs résultats à l'épreuve obligatoire d'écriture (français, langue d'enseignement) de 2^e secondaire ont été comparés. De plus, des données ont été recueillies afin de documenter les cours d'anglais, langue seconde, suivis par les élèves au 1^{er} cycle du secondaire (programme de base ou enrichi), selon qu'ils avaient reçu ou non l'enseignement intensif de l'ALS en 6^e année.

RÉSULTATS

La phase I de l'évaluation a révélé que les élèves ayant reçu l'enseignement intensif de l'ALS ont obtenu des résultats plus élevés que ceux ayant reçu l'enseignement ordinaire aux épreuves d'anglais, langue seconde (interaction orale et écriture), de français, langue d'enseignement (écriture), et de mathématique de la 6^e année. Il apparaît ainsi qu'en plus de contribuer au développement des compétences en anglais, langue seconde, l'enseignement intensif de l'ALS pourrait favoriser les apprentissages en français, langue d'enseignement, et en mathématique. L'évaluation a également montré que les élèves ayant reçu l'enseignement intensif de l'ALS ont des perceptions plus positives que les autres élèves à l'égard de la langue anglaise et disent pratiquer plus souvent des activités en anglais en dehors de l'école.

La phase II de l'évaluation a montré qu'à la fin de la 2^e secondaire, les élèves qui ont reçu l'enseignement intensif de l'ALS obtiennent des taux de réussite supérieurs en écriture (français, langue d'enseignement), comparativement à ceux qui ont reçu l'enseignement ordinaire de l'ALS. Ceci vient confirmer ce qui avait été observé dans la première phase de l'évaluation, où les élèves de 6^e année ayant reçu l'enseignement intensif de l'ALS avaient obtenu des taux de réussite plus élevés que les autres à l'épreuve obligatoire d'écriture (français, langue d'enseignement) de la fin du primaire.

Chez les élèves ayant un plan d'intervention, de milieu défavorisé ou allophones, ceux qui ont reçu l'enseignement intensif de l'ALS obtiennent des taux de réussite en écriture (français, langue d'enseignement) généralement équivalents à leurs homologues qui ont reçu l'enseignement ordinaire de l'ALS, et ce, tant en 6^e année qu'en 2^e secondaire. Ainsi, l'enseignement intensif de l'ALS, tout en permettant à ces élèves de développer leurs compétences en anglais, n'aurait pas d'incidence négative sur leur rendement en écriture en français, langue d'enseignement. Ces résultats mériteraient toutefois d'être validés par d'autres études, étant donné que les élèves ayant un plan d'intervention, de milieu défavorisé et allophones étaient peu nombreux dans les échantillons.

Par ailleurs, l'évaluation indique que, dans plusieurs cas, une continuité existe entre le type d'enseignement de l'ALS reçu en 6^e année (intensif ou ordinaire) et le programme d'ALS suivi au 1^{er} cycle du secondaire (de base ou enrichi). Cependant, dans d'autres cas, le classement au 1^{er} cycle du secondaire ne semble pas correspondre aux besoins des élèves dans la poursuite de leurs apprentissages en ALS. Cela met en évidence l'importance du suivi au secondaire des élèves ayant reçu l'enseignement intensif de l'ALS au primaire. Les résultats de l'évaluation suscitent également

des réflexions quant à l'offre du programme enrichi d'ALS par les écoles secondaires et aux profils d'élèves à qui s'adresse ce programme.

CONCLUSION

L'ensemble des informations fournies par cette évaluation seront utiles au Ministère et aux milieux scolaires dans l'amélioration de la mise en œuvre de l'enseignement intensif de l'ALS, ainsi que son suivi au secondaire.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 